

Communiqué de presse

PLF 2026 : le recours au 49.3, une impasse pour le pays et le monde du travail

En plein débat sur le projet de loi de finances 2026, le Premier ministre a annoncé hier le recours à l'article 49.3, affirmant que le pays irait « dans une impasse » autrement. Pour la CGT, **la véritable impasse est celle dans laquelle le gouvernement enferme le pays**, en persistant à imposer un budget austéritaire qui ne répond ni aux besoins de la population, ni au financement des services publics, déjà fragilisés.

Vendredi dernier, le gouvernement a multiplié les annonces pour éviter la censure : maintien de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises, hausse de la prime d'activité, gel de l'impôt sur le revenu, repas étudiant à 1 euro, augmentation des moyens des bailleurs sociaux et du fonds vert, création de 2 000 postes dans l'Éducation nationale...

Pour la CGT, ces mesures sont très loin de répondre aux besoins réels du pays.

Elles n'apportent **pas de réponse à long terme aux attentes du monde du travail et des travailleurs et travailleuses**, confrontés à la baisse du pouvoir d'achat, à la précarité et à la dégradation des conditions de travail. Elles ne compensent pas non plus **l'insuffisance chronique de financement des services publics** ni les coupes imposées aux collectivités territoriales, contraintes de faire des choix douloureux. Le financement de ces mesures reste opaque.

Partout, les conséquences sont visibles : fermetures de classes et d'écoles, hôpitaux en grande difficulté, services publics affaiblis.

Le recours au 49.3 permet surtout d'écarter toute discussion sur les recettes, notamment celles concernant les grandes entreprises et les plus riches : remise en cause des aides publiques, lutte contre la fraude fiscale, taxation des ultra-riches.

Ce passage en force n'est pas une nécessité, mais un **choix politique**. Il accroît **l'instabilité sociale et politique**, accentue la défiance démocratique et nourrit **le sentiment d'abandon dans le monde du travail**. En refusant de répondre aux urgences sociales, le gouvernement ouvre un boulevard aux forces d'extrême droite et fragilise la démocratie.

La CGT s'oppose fermement à cette trajectoire et appelle à défendre les services publics et les droits des travailleurs et travailleuses.

Pour le budget, la CGT défend une réforme fiscale qui permettrait plus de justice fiscale avec notamment le rétablissement des impôts pour les entreprises (impôt sur les sociétés et CVAE), ou la conditionnalité à des critères sociaux et environnementaux des 211 milliards d'aides publiques annuelles aux entreprises.

La CGT appelle à multiplier les luttes pour inverser le rapport de force et pousser le gouvernement à renoncer à ses projets néfastes.

Montreuil, le 20 janvier 2026